

DORURE SUR CUIR – 2022-2023

OBJECTIF Acquérir des compétences de base en dorure sur cuir

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser un dos en dorure courante, en alternant filets et mots au froid naturel ; réaliser un dos en chagrin en alternant filets et mots au film or ou couleur ; réaliser une plaquette avec un décor ; réaliser un dos en chagrin, dorure courante à la feuille d'or, comportant cinq titres ; réaliser une plaquette avec un décor à la roulette.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure
(1^{ère} année à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

90 heures en présentiel
15 mercredis de 10h00 à 12h30 et
de 13h30 à 17h00, au rythme d'une
journée tous les 15 jours environ
(hors vacances scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

PRIX : 1.000 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir des achats de fournitures : 50 €

Pour les personnes bénéficiant d'une prise
en charge : 180€ de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Apprendre à utiliser les outils du doreur : palettes, roulettes, fleurons, composteurs et polices de caractères. Aborder les différents procédés : froid naturel, film couleur et or, feuille d'or. Apprendre les règles de composition et disposition des titres. Exercices de titrage et de décor.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.
Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Julie VILMAIN

Doreur expérimenté titulaire d'un DMA Arts Graphiques – Option reliure et dorure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.
Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté des outils et matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires. Mise à disposition des outils de dorure.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)